



Contrat d'affiliation du 20 novembre 2007 à la Caisse de prévoyance de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)¹

Modification du 28 août 2018

Approuvée par le Conseil fédéral le 30 novembre 2018

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019

¹ FF **2008** 5461, **2010** 8361. Le contrat d'affiliation et ses annexes (Règlement de prévoyance, SLA prestations, Règlement de liquidation partielle) peuvent être obtenus auprès de PUBLICA. Le texte est publié sur Internet sous www publica.ch.
Le règlement de prévoyance qui en fait partie est publié sous la forme d'un renvoi dans le RO (RO **2012** 883) et dans le RS **172.220.143.3**.

